

54 rue de Mareil 78580 Maule
clg-delamauldre.maule@laposte.net
http://www.clg-mauldre-maule.ac-versailles.fr

L'Évaluation de l'histoire des arts

pour

le diplôme national du brevet

Organisation et mode d'emploi

de l'épreuve HISTOIRE DES ARTS

du samedi 07 mai 2011

Évaluation de l'histoire des arts

pour le diplôme national du brevet

L'enseignement de l'histoire des arts a été introduit au collège à la rentrée 2009).
Il a été décidé de l'évaluer dans le cadre du diplôme national du brevet : l'arrêté du 9 juillet 2009 publié au J.O. n° 170 du 25 juillet 2009 instaure un oral d'histoire des arts comme composante de l'évaluation du diplôme national du brevet.

Chaque établissement dispose d'une grande liberté pour construire le(s) projet(s) d'enseignement de l'histoire des arts, dans le respect des contraintes fixées réglementairement : domaines artistiques, thématiques, périodes historiques propres à chaque niveau.
La conception de ce(s) projet(s) dépend autant des ressources offertes par le patrimoine artistique local que des projets des professeurs des différentes disciplines, spécifiques à chaque établissement.

Fondements de l'évaluation

L'évaluation de l'histoire des arts permet de vérifier les connaissances et les capacités acquises par l'élève.

Les connaissances

En relation avec les thématiques étudiées pendant l'année de troisième, l'élève maîtrise :
- la connaissance d'oeuvres appartenant aux grands domaines artistiques ;
- des repères historiques, géographiques et culturels lui permettant de situer les oeuvres dans le temps et l'espace ;
- des éléments de vocabulaire spécifique aux grands domaines artistiques ;
- des notions de base sur les techniques de production des œuvres.

Les capacités

Sur la base de ces connaissances, l'élève est capable :
- de situer des œuvres dans le temps et dans l'espace ;
- d'identifier les éléments constitutifs de l'œuvre d'art (ses formes, les techniques de production, ses significations, ses usages, etc.) ;
- de discerner entre les critères subjectifs et objectifs de l'analyse ;
- d'effectuer des rapprochements entre des œuvres à partir de critères précis (lieu, genre, forme, thème, etc.).

Définition de l'évaluation pour les candidats au diplôme national du brevet (D.N.B.) scolarisés en collège .

L'évaluation de l'histoire des arts prend appui sur un travail à dimension historique, artistique et culturelle défini et organisé par l'équipe enseignante en conformité avec l'esprit de l'enseignement de l'histoire des arts. Toutes les disciplines, mais en premier lieu celles constitutives de la culture humaniste, y contribuent et visent à développer la curiosité et la créativité artistiques des élèves, à aiguiser leurs capacités d'analyse d'une œuvre d'art, à les aider à se construire une culture personnelle et à prendre conscience des métiers et des formations liés à ces pratiques artistiques et culturelles. Ce travail porte sur la période historique inscrite au programme d'histoire de troisième. Ce cadre chronologique doit prendre en compte les ruptures ou les dialogues que les œuvres de cette époque provoquent avec les mouvements artistiques précédents ou contemporains.
L'évaluation, organisée dans l'établissement, prend la forme d'un oral dont la durée est de quinze minutes maximum. Ses modalités sont définies par l'équipe pédagogique. Elles sont fonction du contexte de chaque établissement et des choix pédagogiques qui y sont exercés.

Organisation de l'épreuve HISTOIRE DES ARTS 07/05/2011

Les élèves sont convoqués (les convocations seront distribuées avant les vacances d'avril) à partir de 8h00 tous les ¼ d'heure. Ils tirent au sort un sujet et chaque élève prépare pendant ¼ d'heure en salle annexe. Les élèves sont ensuite conduits jusqu'à leur jury composé de deux enseignants. Ils ont 10 minutes pour présenter leur exposé et pendant 5 minutes ils sont interrogés sur le sujet.

La note leur sera communiquée ultérieurement.

Barème :

Le Fond	**/30**
Rappel du contexte historique	10
Analyse	5
Concordance entre les disciplines	3
Apport personnel	3
Questionnement sur l'œuvre (esprit critique)	2
Pertinence du choix d'œuvres	2
Connaissances	5
La Forme	**/10**
Annonce du plan	2
Aisance à l'oral / clarté de l'expression	2
Vocabulaire	2
Respect du temps	2
Réactivité	2

Deux périodes historiques ont été retenues :

- La France de 1936
- L'expansion économique mondiale après 1945

Listes des œuvres à réviser et à analyser.

<u>Séquence n°1 : la France de 1936</u>

Œuvres à connaître :

-***La belle équipe*** (film de Julien Duvivier)

-6 chansons :

.***La grève de l'orchestre*** (Ray Ventura et ses collégiens)

.***ça vaut mieux que d'attraper la scarlatine*** (Ray Ventura et ses collégiens)

.***Embrasse-moi*** (Jacques Prévert/Marianne Oswald)

.***Les bruits de la nuit*** (Jacques Prévert/Marianne Oswald)

.***Tel qu'il est*** (Fréhel)

.***Quand on s'promène au bord de l'eau*** (tirée du film *La belle équipe*)

<u>Séquence n°2 : l'expansion économique mondiale après 1945</u>

Œuvres à connaître :

-arts plastiques :
<u>Le Pop Art</u>
Les origines
1956 "**Just What Is It that Makes Today's** "   collage de Richard Hamilton
1967 **« Marilyn** » . Sérigraphie de Andy Warholl.
1963 « **Whaam !** » dyptique, peinture de Roy Lichtenstein. H.1,70xL.4,00 cm
1963 « **Bathroom collage#3** » collage de Tom Wesselmann. H.213xL.270xP.45cm
1962 "**Floor-Burger (Giant Hamburger)"** sculpture de Claes Oldenburg.
<u>Les Nouveaux Réalistes</u>
Les origines
1960 « **Boom Boom, ça fait mal** » Arman.
1962 « **compression Ricard** » César.
1974 « **Nanas de Hanovre** » Niki de Saint Phalle.

-musique : ***City Life*** (1995), œuvre de Steve Reich, pour ensemble instrumental avec échantillonneurs

Exemples de sujets, pour se préparer à l'épreuve, se mettre en conditions ; ces sujets ne tomberont pas le 7 mai 2011 mais les candidats auront des sujets du même genre.

Séquence n°1
Choisissez un fait saillant dans la France de 1936 et illustrez-le en puisant dans la production artistique de l'époque.

Séquence n°2
Comment la société de consommation est-elle devenue une source d'inspiration pour certains artistes après 1945 ? Appuyez-vous sur des exemples précis que vous décrirez et analyserez en fonction du contexte historique et géographique.

Conseils pour analyser une œuvre musicale

<u>Œuvre vocale</u>

(Les numéros ne sont pas indicatifs d'un ordre à suivre impérativement)

1/caractériser le texte (registre littéraire, sens général, forme strophique ou alternance couplets/refrain)

2/définir l'effectif : nombre de voix (un ou plusieurs solistes, chœurs), accompagnement instrumental (piano seul, petit ensemble, orchestre)

3/résumer la forme : introduction ou non, nombre de parties (éventuellement avec des lettres pour indiquer le retour de certains thèmes ; exemple : A-B-A-C si la 1ère partie revient en alternance avec d'autres ou A-A'-A'' si la même partie donne lieu à une suite de variations)

4/caractériser le genre (chanson, opéra, messe…)

5/essayer de préciser l'esthétique (jazz, cabaret populaire, chanson réaliste etc…) ou l'époque (années 1930, années 1990)

6/dégager certains éléments expressifs à partir des éléments fondamentaux de la musique : mélodie, rythme, timbre

7/mettre en relation le sens principal du texte et sa traduction musicale

<u>Œuvre instrumentale</u>

Cf. critères précédents sauf 1 et 7

.essayer de donner une idée de ce que la musique exprime (sentiment, action, image…) en s'appuyant toujours sur des éléments objectifs (tempo, mélodie, rythme, instruments, effets sonores etc…)

.Dans le cas d'une œuvre mixte (c'est-à-dire utilisant sons instrumentaux et bruits enregistrés, comme avec *City Life* de Steve Reich), préciser la nature des sons étrangers (porte qui claque, éclats de voix, sirènes d'ambulance...)

Méthode d'analyse d'une œuvre d'art :

l'iconographie & de l'iconologie de l'historien d'art Erwin Panofsky (1892-1968).

1) Analyse pré-iconographique : on analyse l'œuvre à l'intérieur du champs stylistique en la replaçant à l'époque indiquée par la façon dont elle est traitée. Il s'agit donc, en résumé, de la présentation de l'œuvre.

a) Titre de l'œuvre
b) Auteur
c) Date de réalisation
d) Type de l'œuvre (tableau, dessin, enluminure, sculpture, meuble, …)
e) Support (toile, bois, papier, parchemin, tissu, mur…)
f) Dimensions
g) Lieu de conservation
h) Genre (portrait, paysage, nature morte, allégorie, scène historique, mythologique, religieuse, de la vie quotidienne…)
i) Contexte historique

2) Analyse iconographique : on analyse les éléments qui accompagnent l'œuvre, ses différents attributs ou caractéristiques, en suivant les préceptes que cette méthode exige. C'est ici le côté technique qui nous intéresse.

Description de l'œuvre : identification de ce qui est précisément représenté (personnages, objets, décors)

Pour un dessin, une peinture :

La composition : les différents plans, les lignes structurantes (avec point de fuite), la perspective et profondeur, la répartition des masses, la symétrie, …
(possibilité de faire un schéma sur un calque)

La technique utilisée : dessin au crayon / fusain/pinceau / pastel, à la sanguine / craie …, aquarelle, estampe (taille en relief : xylographie, ou taille-douce (en creux) : eau-forte, ou lithographie, ou sérigraphie…), peinture à sec, peinture à l'eau (fresque, gouache, …), détrempe, peinture à l'huile, peinture acrylique, collage, frottage…

Le dessin : netteté ou flou des traits/contours, graphisme…

Les couleurs : palette des couleurs utilisées (couleurs primaires, complémentaires), couleurs dominantes, couleurs dégradées / contrastées, sombres / claires, dans les tonalités chaudes / froides, touche (= pose et épaisseur de la couleur : aplat, glacis (par stratification), au couteau, au doigt, petites / larges touches, touches épaisses / minces, touches séparées, grattage…)

La lumière : zones éclairées / dans l'ombre, sa ou ses source(s) de la lumière, l'effet recherché, son rapport avec la réalité

Pour une sculpture :
Le relief : bas-relief, haut-relief, ronde-bosse

Les matériaux : argile, bois, marbre, pierre, ivoire, métal, plâtre, bronze…

La technique utilisée : terre cuite, modelage, taille, repoussé / martelage, moulage, fonte à cire perdue, soudure, chevillage, stuc…

Pour du mobilier, des objets :
Les matériaux : bois, ivoire, argile, kaolin, verre, or, argent, nacre, pierres précieuses, métal…

La technique utilisée : ébénisterie, marqueterie, laque, terre cuite, émaillage, vernissage, faïence, porcelaine, décor peint, gravure, ciselure, camée, repoussé, incrustation…

3) Analyse iconologique : on analyse l'oeuvre par rapport à son contexte culturel, en essayant de comprendre sa signification à l'époque de sa conception. Nous en sommes par conséquent à l'interprétation de l'œuvre.

Le sens de l'œuvre : les intentions de l'artiste, ses choix plastiques, esthétiques

La contextualisation : mise en relation de l'œuvre avec le contexte historique et le courant artistique auquel l'œuvre se rattache.

La portée de l'œuvre : les réactions des contemporains, son intérêt historique et artistique (en quoi est-elle innovante ?)